

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION AIDES ÉCONOMIQUES AUX ENTREPRISES

Pour faciliter l'instruction de votre dossier de demande de subvention, merci de respecter la démarche suivante :

- Compléter le présent formulaire et l'adresser à la communauté de communes en joignant **tous les documents demandés**.
- Votre demande de subvention donnera lieu à un courriel d'accusé de réception de la communauté de communes qui vous informera du caractère complet de votre demande ou vous réclamera les pièces manquantes.
- Lorsque le dossier est complet, il peut être présenté à la commission « Développement économique » qui statuera sur la suite à donner à votre demande.

Nom du demandeur :

Nom de l'entreprise :

Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange
1bis route de Metz - 57530 PANGE
Tel: 03 87 64 10 63
developpement@cchcpp.fr

IDENTIFICATION

Nom de l'entreprise :

Adresse du siège social :

Code postal : |_|_|_|_| Ville :

Téléphone :

Mail :

SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

IDENTIFICATION DU REPRÉSENTANT LÉGAL :

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code postal : |_|_|_|_| Ville :

Téléphone :

Courriel :

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE CHARGÉE DU PRÉSENT DOSSIER :

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code postal : |_|_|_|_| Ville :

Téléphone :

Courriel :

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENTREPRISE :

Activité principale de l'entreprise :
.....
.....

Localisation des activités :
.....

Nombre de salariés : _ _ _ _

Autres informations pertinentes relatives à l'entreprise que vous souhaitez indiquer :

PROJET

Vous devez remplir cette fiche de façon claire et précise afin de définir exactement le projet pour lequel vous souhaitez être subventionné. N'hésitez pas à y joindre tout document permettant d'éclairer votre présentation.

Description du projet :

Objectif(s) du projet :

Ancrage de l'entreprise sur le territoire :

Bénéfices attendus de l'investissement :

DOCUMENTS A FOURNIR

- Le présent formulaire daté et signé.
- L'attestation sur l'honneur jointe au présent dossier.
- Un extrait K BIS original de moins de 2 mois.
- La liasse fiscale complète du dernier exercice de l'entreprise (si entreprise existante).
- Un exemplaire mis à jour des statuts de l'entreprise.
- **Les devis (non signés)** pour chacune des dépenses présentées.
- **La qualification RGE de l'entreprise.**
- Une attestation des aides de minimis obtenues (jointe au présent dossier) et récapitulatif de **l'ensemble des aides publiques versées à l'entreprise**, sur les trois dernières années, lors d'investissement à la création ou au développement de l'activité de l'entreprise.
- Les justificatifs de régularité fiscale et sociale.
- En cas de travaux, les plans nécessaires à la compréhension du dossier.
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal.

DATE ET SIGNATURE

Je soussigné(e) nom, prénom, qualité :

sollicite une aide financière de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange pour la réalisation de l'opération objet de la présente demande.

A, le

Le demandeur (*signature et cachet*)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné, _____

En ma qualité de _____

Agissant au nom de la société _____

Inscrite au registre du commerce ou des métiers (ou équivalent), sous le n° _____

Et dont le siège social est situé au (adresse complète) : _____

Je certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier. Une fausse déclaration peut entraîner la non-recevabilité de la demande.

J'atteste sur l'honneur la régularité de la situation financière et sociale de l'entreprise que je représente.

Le montant de mon projet d'investissement s'élève à _____ € HT.

Si la subvention m'est attribuée, je m'engage à respecter scrupuleusement les clauses du règlement mis en place par la CCHCPP et collaborerai avec la collectivité en cas de contrôle ultérieur, sous peine d'avoir à rembourser la subvention versée.

Fait à
Le

Signature et cachet de l'entreprise

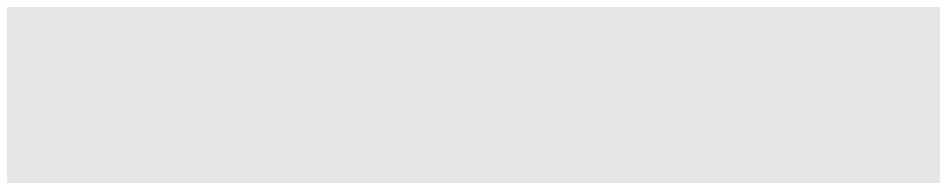
ATTESTATION DES AIDES DE MINIMIS OBTENUES

Cette attestation vise à recenser les aides publiques placées sous le règlement *de minimis* n°1407/2013 de la Commission européenne du 18 décembre 2013 et le règlement UE 2019/316 du 21 février 2019 de la Commission Européenne modifiant le règlement UE n°1408/2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture.

Les aides *de minimis* constituent une **catégorie particulière d'aides publiques pour les entreprises, y compris les associations qui exercent régulièrement une activité économique**. Les pouvoirs publics (État, collectivités locales, établissements publics) qui allouent les aides *de minimis* ont l'obligation d'informer les entreprises bénéficiaires du caractère *de minimis* des aides attribuées et ce quelle que soit leur nature (subvention, avance remboursable, crédit d'impôt, exonération de charges sociales ou fiscales).

Le montant maximum d'aide *de minimis* est de **200.000 € par entreprise⁽¹⁾ ou de 20.000 € par exploitation agricole sur 3 exercices fiscaux** dont celui en cours à la date de la signature de la présente déclaration. La Commission européenne considère en effet qu'une telle aide ne menace pas de fausser la concurrence.

Je soussigné(e)
agissant en qualité de
représentant la société



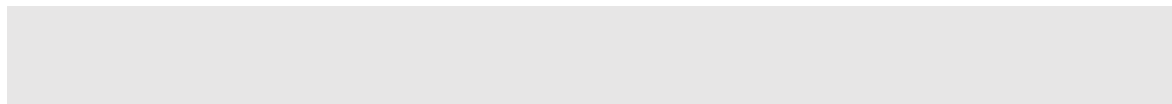
Atteste sur l'honneur :

- ☐ N'avoir reçu aucune aide *de minimis* durant les trois derniers exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration,
- ☐ Avoir reçu, ou demandé mais pas encore reçu, les aides *de minimis* listées dans le tableau ci-après, durant les trois derniers exercices fiscaux dont celui en cours à la date de signature de la présente déclaration.

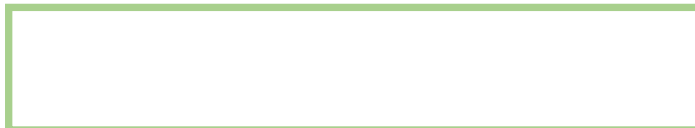
Dans le cas de l'inexactitude des informations renseignées dans les tableaux ci-dessus, les sommes octroyées par la CCHCPP pourront faire l'objet d'une demande de remboursement.

Fait à

Le



Cachet et signature du porteur de projet
(représentant légal ou délégué)



NOM DE L'ENTREPRISE	
NUMÉRO SIREN (1)	
INTITULÉ DE L'AIDE	
FINANCEUR	
DATE DE L'ATTRIBUTION (2)	
MONTANT DE L'AIDE ACCORDÉE	
FORME DE L'AIDE (3)	

- (1) Le numéro SIREN est le seul sous lequel les aides de minimis peuvent être comptabilisées dans la limite du plafond de 200.000 €. Il n'est pas possible de disposer d'autant de plafonds de 200.000 € qu'il y a d'établissements donc de numéro SIRET au sein d'une même entreprise. Par ailleurs, si votre entreprise relève de la définition d'entreprise unique, vous disposez d'un seul plafond d'aide de minimis de 200.000 € commun à l'ensemble des entreprises assimilées à une seule et même « entreprise unique ». Si votre entreprise relève de ce cas, il faut absolument vérifier que votre déclaration comptabilise bien l'ensemble des aides de minimis versées à toutes les entreprises composant l'entreprise unique. La présente déclaration prévoit donc que pour chaque aide de minimis perçue soit indiqué le numéro SIREN de l'entreprise qui l'a reçue au sein de l'entreprise unique.
- (2) Si vous avez reçu une aide de minimis, cette aide a dû vous être notifiée par courrier par l'autorité publique attributaire (État, collectivités locales, établissements publics, agences...). Vous ne devez donc pas comptabiliser dans ce tableau les aides qui ne sont pas allouées au titre du règlement de minimis.
- (3) Dans le cas de prêts, garanties ou avances remboursables, indiquer l'équivalent-subvention (ESB) qui vous a été communiqué lors de l'attribution de l'aide.